Ville d'Enghien-Les-Bains
VAL D'OISE
Cité Thermale

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENGHIEN-LES-BAINS
--- oOo ---

Séance du 29 novembre 2018
--- oOo ---

L'an deux mille dix-huit, le 29 novembre à 21H00, le Conseil municipal de la Ville d'ENGHIEN-LES-BAINS, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe SUEUR, Maire, 1er Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise.

Conseillers Municipaux	:	33
Présents	:	26
Pouvoirs	:	6
Absent excusé	:	1
Date de convocation	:	23/11/2018
Fin du Conseil	:	22H55

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le Maire, 1er Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise,

Philippe SUEUR,

Les Maires-Adjoints,

Sophie MERCHAT, Marie-France CHABANEL, Anne-Estelle LHOTE, Jean-Pierre HAIMART, Xavier CARON, Dominique RICOLFI-BOUVELLE, Grégoire PENAVAIRE, Marc ANTAO

Les Conseillers Municipaux,

Nicole CARIS, Philippe ALLAIS, Monique GALAIS, Denis GRAMMATOPOULOS, Jean-Pierre BOUSQUET, François HANET, Gisela BRARD, Paul HADJIBOGHOSSIAN, Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Dominique RIPOLL, Véronique FERIEN, Eric BASSOT, Julia DELESCHAUD-RENAULT, Dominique CHARLET, Sophie MALEY, Georges JOLY, Jean-Michel DUBOIS

ONT DONNÉ POUVOIR :

Patrice MANFREDI	à	Paul HADJIBOGHOSSIAN
Christine COULONGES	à	Anne-Estelle LHOTE
Marie-Claude BOISMARTEL	à	Marie-France CHABANEL
Sylvie NOACHOVITCH	à	Philippe SUEUR
Paul AÏSS	à	Sophie MERCHAT
Olivier ERARD	à	Sophie MALEY

ABSENT ET EXCUSE :

Samuel ELONG NDAME

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie sur demande (recueil des actes administratifs).

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 octobre 2018

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 octobre 2018 est adopté **à L'UNANIMITE (une abstention : Jean-Michel DUBOIS absent à cette séance)**

Décisions du Maire

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

Par la délibération n°2014-01-05 du 30 mars 2014, le Conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, il est présenté ci-dessous au Conseil municipal les décisions que Monsieur le Maire a été amené à prendre dans le cadre de cette délégation.

Les décisions du Maire sont consultables auprès de la direction générale.

DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE			
2018-289	**18/09/2018**	Contrat entre la Commune d'Enghien-les-Bains pour sa médiathèque et Monsieur Jean DOUCHET pour l'organisation de rencontres/débats autour du cinéma (ciné-clubs), le 16 octobre, 20 novembre et 04 décembre 2018, 22 janvier, 05 février, 19 mars, 09 avril et 07 mai 2019, dans le cadre des animations de la médiathèque.	4 000,00 €
2018-297	**24/09/2018**	Convention de mise à disposition signée le 28 septembre 2018 entre la Ville d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et Security Systems Valley, pour le Festival du Film de Sécurité le 02 octobre 2018.	/
2018-298	**24/09/2018**	Avenant n°4 à la Convention de mise à disposition de moyens signée le 02 mai 2015 entre la Ville d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et la société Diplopixels, pour une prolongation de 3 mois et demi dans le cadre du NumericLab.	250€ / mois
2018-301	**25/09/2018**	Contrat entre la Ville d'Enghien-Les-Bains, pour sa médiathèque, et Madame Catherine Lalanne, pour une conférence autour du recueil d'entretiens qui lui ont été accordés par Yasmina Khadra « Le Baiser et la Morsure » ainsi qu'une séance de dédicace autour de ses ouvrages, le jeudi 11 octobre 2018 à partir de 19h00, dans les l'Auditorium du Centre des Arts, dans le cadre des animations de la médiathèque George Sand.	/
2018-303	**26/09/2018**	Contrat entre la Commune d'Enghien-les-Bains pour sa médiathèque et Monsieur Jean CHALVIN, pour la création d'un texte inédit, l'animation de la séance de la dictée le 1er décembre 2018 ainsi que la correction et la remise des prix le 15 décembre 2018 du concours d'orthographe, dans le cadre des animations de la médiathèque George Sand	600,00 €

2018-304	**27/09/2018**	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et L'Armada productions, pour une représentation du spectacle « Rêverie électronique » le samedi 08 décembre 2018, lors du festival Plein les mirettes dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	735,12 €
2018-307	**02/10/2018**	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son *Centre des arts* et CFB 451, pour deux représentations du spectacle « Mirages – Les âmes boréales » le 20 et 21 janvier 2019, dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	6 257,84 €
2018-308	**02/10/2018**	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son *Centre des arts* et Buena Ventura pour deux représentations du concert « Luna Manzanares» les 23 et 24 novembre 2018, dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	13 362,40 €
2018-309	**02/10/2018**	Contrat de diffusion et de distribution des catalogues édités, dans le cadre de la programmation des expositions Art visuel du Centre des arts, entre la commune d'Enghien-les-Bains, et les Presses du réel.	reversement de 40% à la commune du prix du catalogue selon vente
2018-310	**03/10/2018**	Contrat entre la Ville d'Enghien-Les-Bains, pour sa médiathèque, et Monsieur Michel Bussi, pour une conférence autour de ses deux derniers ouvrages « On la trouvait plutôt jolie » et « Sang famille » ainsi qu'une séance de dédicace autour de ses ouvrages, le mardi 06 novembre 2018 à partir de 19h00, dans l'Auditorium du Centre des Arts, dans le cadre des animations de la médiathèque George Sand.	300,00 €
2018-314	**10/10/2018**	Contrat de coproduction entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son *Centre des arts* et les Cris de Paris, pour la production du spectacle « Jardins partagés. Cantate en 3 » dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	10 000,00 €
2018-315	**10/10/2018**	Convention de coproduction entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son *Centre des arts* et la compagnie CFB 451, pour la création du spectacle « Mirages – les âmes boréales» dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	4 000,00 €
2018-316	**10/10/2018**	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son *Centre des arts* et l'association Sine Que Non Art, pour deux représentations du spectacle « Métamorphone » les 14 et 15 octobre 2018, dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	3 863,05 €

2018-318	**11/10/2018**	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son *Centre des arts* et l'association Opus 5, pour une représentation du spectacle « Russie Eternelle » le vendredi 19 octobre 2018, dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	9 000,00 €
2018-319	**11/10/2018**	Contrat entre la Ville d'Enghien-Les-Bains, pour sa médiathèque, et Monsieur Yasmina Khadra, pour une conférence autour du recueil d'entretiens accordés à la journaliste Catherine Lalanne « Le Baiser et la Morsure » ainsi qu'une séance de dédicace autour de ses ouvrages, le jeudi 11 octobre 2018 à partir de 19h00, dans les l'Auditorium du Centre des Arts, dans le cadre des animations de la médiathèque George Sand.	
2018-324	**15/10/2018**	Contrat de coproduction entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son *Centre des arts* et la Compagnie Astrakan, pour la production des spectacles « Chiquenaude » et « Romance en stuc» dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	5 000,00 €
2018-325	**16/10/2018**	Pierre-Edouard PEILLON, modérateur dans les conférences de Michel BUSSI le 6/11/2018 et de Eric Emmanuel SCHMIDT le 3/12/2018	/
2018-326	**16/10/2018**	Convention de partenariat entre la Commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et l'Association Cultures du cœur Val d'Oise autour de la programmation artistique de la saison 2018/2019.	/
2018-327	**17/10/2018**	Convention entre la commune d'Enghien-les-Bains et l'Association «Equinoxe» pour la mise à disposition de deux salles au rez de chaussée et au 1er étage de la Villa Grégil, 81 bis avenue de Ceinture – 95880 Enghien les Bains	/
2018-330	**17/10/2018**	Paiement des activités théâtrales de l'Association Théâtre Uvol	1 900,00 €
2018-331	**18/10/2018**	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et le Théâtre de Chaillot, pour une représentation du spectacle « Solstice de Bianca Li » le mardi 27 novembre 2018, dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	20 844,69 €
2018-332	**18/10/2018**	Convention saison 2018-2019 entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son *Centre des arts* et le Théâtre de Chaillot, pour un atelier de pratique artistique le dimanche 25 novembre 2018, dans le cadre de la saison 2018/2019 du Centre des arts.	495,60 €

2018-338	**24/10/2018**	Contrat entre la Commune d'Enghien-Les-Bains (pour la médiathèque George Sand) et IMAGIER VAGABOND, pour l'organisation d'une exposition intitulée « A la recherche de Petit Ours »), en direction du public jeunesse, du 1er février au 1er mars 2019, dans le cadre des animations de la médiathèque.	1 695,00 €
2018-340	**05/11/2018**	Contrat avec la société ch'ti bout pour l'exploitation du bar restaurant du village sous la neige du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclus en cœur de ville	2 500,00 €
2018-343	**06/11/2018**	Contrat de prestation pour l'enseignement de la danse Hip Hop	7 260,00 TTC
2018-345	**07/11/2018**	Contrat entre la Ville d'Enghien-Les-Bains, pour sa médiathèque, et Monsieur Eric-Emmanuel Schmitt, pour une conférence autour de son dernier ouvrage « Madame Pylinska et le secret de Chopin » ainsi qu'une séance de dédicace autour de ses ouvrages, le lundi 03 décembre 2018 à partir de 19h00, dans l'Auditorium du Centre des Arts, dans le cadre des animations de la médiathèque George Sand.	
2018-346	**07/11/2018**	Contrat entre la Ville d'Enghien-Les-Bains, pour sa médiathèque, et Madame Angela ASSOULINE, Agent littéraire, pour la promotion de l'activité littéraire de la médiathèque George Sand, par la venue de quatre auteurs de renom, durant la saison culturelle 2018/2019.	
2018-348	**07/11/2018**	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et le Forum Holographie pour l'exposition « Many worlds many minds » du 17 janvier au 31 mars 2019, dans le cadre de la programmation de saison 2018/2019 du Cda	
DIRECTION DE L'ACTION EDUCATIVE			
2018-290	**20/09/2018**	Convention avec l'association culturelle François Villon dans le cadre des activités des Mercredis 2018– Ateliers LUDO ZEN « KALARI-YOGA ».	
2018-291	**20/09/2018**	Convention avec l'association « la ligue de l'enseignement » pour la mise en place du programme Lire et Faire lire du 1er octobre 2018 au 1er octobre 2019.	
2018-292	**20/09/2018**	Convention de mise à disposition du Parc Ste Jeanne avec l'association CRESCEND'EAUX dans le cadre du Festival EAU ZEN 2018	
2018-293	**20/09/2018**	Convention de mise à disposition de locaux pour l'Association Autonome des Parents d'Elèves (AAPE) d'Enghien-les-Bains.	

2018-294	**20/09/2018**	Convention avec l'Union des Commerçants concernant le projet « Lauréats 2018 »	
2018-296	**21/09/2018**	Convention entre la commune d'Enghien-Les-Bains, l'association « Société Nautique d'Enghien » et le collège Georges Pompidou pour la mise à disposition de la base nautique.	
2018-302	**26/09/2018**	Convention avec le Collège Georges Pompidou concernant le projet « Comment rechercher son stage de Troisième ? » année scolaire 2018-2019	
2018-305	**01/10/2018**	Convention avec LE COLLEGE/LYCEE NOTRE DAME PROVIDENCE concernant le projet « Comment rechercher son stage de Troisième ? » année scolaire 2018-2019	
2018-311	**03/10/2018**	Convention relative à la mise en place des permanences Oxyjeunes et CMJ au collège Pompidou	
2018-321	**12/10/2018**	Convention avec le collège Notre Dame pour les permanences citoyennes	
2018-333	**18/10/2018**	Convention avec l'association culturelle François Villon dans le cadre des activités des vacances d'Automne 2018– stages-ateliers.	3 200,00 €
2018-347	**07/11/2018**	Convention avec le C.C.F.V. relative à l'organisation de l'évènement Rétrogaming du 17/11/2018	
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES			
2018-288	**17/09/2018**	Prolongation de la durée du bail précaire concernant la parcelle cadastrée section AB numéro 325, sise 12 rue du Général de Gaulle à ENGHIEN-LES-BAINS (Val d'Oise), conclu au profit de la société COGEDIM.	
2018-334	**19/10/2018**	Conclusion d'un commodat concernant un immeuble sis 32 rue du Général de Gaulle à ENGHIEN-LES-BAINS, au profit de M. André DESHAYES	
2018-335	**22/10/2018**	Rectification d'une erreur matérielle-Modification de la décision n°2018-288 ayant pour objet la prolongation de la durée du bail précaire concernant la parcelle cadastrée section AB numéro 325, sise 12 rue du Général de Gaulle à ENGHIEN-LES-BAINS (Val d'Oise), conclu au profit de la société COGEDIM	
DIRECTION FINANCIERE			
2018-336	**22/10/2018**	Contrat de ligne de trésorerie	1 500 000 €

MARCHES PUBLICS			
2018-295	**20/09/2018**	Signature de l'accord cadre n° 95 210 89 ST 18-036 relatif aux prestations de relation presse pour le Centre des Arts	montant max annuel 25 000 € HT
2018-312	**05/10/2018**	Signature du marché n°95 210 89 ST 18-039 ayant pour objet les prestations de prospection d'annonceurs et de réalisation d'encarts publicitaires destinés au magazine municipal « Reflet »	3000 € HT chaque Reflet
2018-313	**10/10/2018**	Signature du marché n°95 210 89 ST 18-038 relatif à la conception, la pose et la dépose d'éléments décoratifs et ludiques reconstituant un village de Noël	204 918,00 €
2018-317	**11/10/2018**	Signature de l'avenant n°1 au marché n°95 210 89 ST 18-064 ayant pour objet la mise à disposition, l'entretien, la taille et la récolte des vignes situées 30 rue du Général de Gaulle	500 € ht
2018-322	**15/10/2018**	Signature de l'accord-cadre n°95 210 89 ST 18-020 relatif à l'entretien et à l'aménagement des espaces verts communaux et du patrimoine arboré communal – lot n°1 : Entretien et aménagement des espaces verts – lot n°2 : Entretien du patrimoine arboré	
2018-337	**22/10/2018**	Signature du marché n°95 210 89 ST 18-049 relatif à la maintenance corrective et d'exploitation des toilettes publics	
2018-339	**29/10/2018**	Signature de l'avenant n° 2 relatif au marché n°95 210 89 ST 14-033 portant sur l'exploitation du stationnement payant	
2018-342	**05/11/2018**	Signature de l'accord-cadre n° 95 210 89 ST 18-058 relatif au renouvellement d'installation, la maintenance, la télémaintenance et la télésurveillance des systèmes d'alarme anti-intrusion	
NOUVELLES SOLIDARITES			
2018-306	**02/10/2018**	Société KA EVENEMENTIEL - Noël Pour Tous	
2018-320	**11/10/2018**	Bénévolat soutien éducatif	
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES			
2018-328	**17/10/2018**	cession de deux véhicules communaux	500,00 €
2018-329	**17/10/2018**	cession d'un véhicule communal	300,00 €

I- ADMINISTRATION GENERALE

1. *Mise à jour du tableau des effectifs*

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, et **à L'UNANIMITE,**

DECIDE :

De créer :

-1 poste d'attaché à temps complet
-1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet

2. *Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'ACEPE*

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, et **à L'UNANIMITE (deux abstentions : Sophie MALEY et Olivier ERARD),**

AUTORISE : Monsieur le Maire à signer la convention d'objectif établie entre la Commune et l'ACEPE, ainsi que tout document y afférent.

PRECISE : que les modalités de contrôle et d'utilisation des fonds prévues dans la convention sont fixées conformément à la législation et aux pratiques en vigueur.

3. *Approbation du rapport de la CLETC du 18 septembre 2018 de la C.A Plaine Vallée relatif à la régularisation des charges transférées.*

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré et **à L'UNANIMITE,**

APPROUVE le rapport de la CLETC du 18 septembre 2018.

4. *Décision modificative N°2 au budget ville 2018*

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, et **à L'UNANIMITE (deux abstentions : Sophie MALEY et Olivier ERARD),**

DECIDE : de prendre une décision modificative n°2 au budget ville pour l'exercice 2018.

PREND ACTE : que la décision modificative s'équilibre en dépenses et en recettes et ce, pour les deux sections fonctionnement et investissement.

PRECISE : que la présente décision modificative vaut modification immédiate au budget 2018 et sera annexée à la présente délibération.

5. *Demande de subvention au SMDEGTVO en vue de la réalisation de travaux concernant l'intégration dans l'environnement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public des rues : Félix Faure, André Maginot, Charles Gounod et Georges Bizet - Programme 2019*

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

AUTORISE : Monsieur le Maire à solliciter auprès du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise, et du Conseil départemental du Val d'Oise, une subvention pour les travaux d'enfouissement des réseaux des rues Félix Faure, André Maginot, Charles Gounod et Georges Bizet et à signer tous les documents y afférents.

6. Demande de subvention de la ville d'Enghien-les-Bains, pour son Centre des arts et le festival des Bains numériques #10, dans le cadre de l'année 2018, auprès de la Région Ile de France, à hauteur de 20 000 euros

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

AUTORISE : Monsieur le Maire à demander le versement de la subvention pour le Centre des arts auprès de la Région Ile de France, à hauteur de 20 000 euros.

DIT : que les recettes seront versées au budget communal, aux chapitres et articles concernés.

7. Demande de subvention de la ville d'Enghien-les-Bains, pour son Centre des arts, dans le cadre de l'année 2018, auprès de la Région Ile de France et de son dispositif « Convention régionale pour l'éducation artistique et culturelle (CREAC) » à hauteur de 15 000 euros

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

AUTORISE : Monsieur le Maire à demander le versement de la subvention pour le Centre des arts auprès de la Région Ile de France, à hauteur de 15 000 euros.

DIT : que les recettes seront versées au budget communal, aux chapitres et articles concernés.

8. Rapport du délégataire sur l'exploitation de la Maison de la Petite Enfance pour l'exercice 2017

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE : du rapport présenté par la société « Les Petits Chaperons Rouges », délégataire chargé de l'exploitation de la Maison de la Petite Enfance pour l'exercice 2017

9. Habilitation du Maire à déposer et signer les demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de démolir et Permis de Construire) concernant l'opération de création d'une maison médicale située 17/19 boulevard d'Ormesson

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

Article 1 : Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer et à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de démolir et permis de construire) rendues nécessaires pour la mise en œuvre de l'opération de création d'une maison médicale située 17/19 boulevard d'Ormesson à Enghien-les-Bains.

10. Acquisition de la propriété cadastrée section AD numéro de parcelle 5, sise 17 Boulevard d'Ormesson à Enghien-les-Bains auprès de Madame Sylvie HERENT

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

DECIDE :

Article 1 : D'acquérir auprès de Madame Sylvie HERENT la propriété cadastrée section AD numéro de parcelle 5, sise 17 Boulevard Ormesson à Enghien-les-Bains, moyennant le prix de SIX CENT QUATRE-VINGT HUIT MILLE EUROS (688.000 euros), en ce compris la somme de 15.000 euros TTC d'honoraires de transaction (dues à l'agence TERMINUS d'Enghien-les-Bains) à la charge de l'acquéreur, l'ensemble de la dépense étant à augmenter des frais légaux d'acte, et émoluments notariés.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, avec faculté de se substituer Madame Sophie MERCHAT ou Madame Dominique Ricolfi-Bouvelle, ces dernières dûment autorisées aux termes d'arrêtés de délégations de pouvoirs respectivement consenties par arrêtés n°2014-037 du 14 avril 2014 et n°2014-038 du 14 avril 2014, tous deux certifiés exécutoires par le représentant de l'Etat dans le département le 16 avril 2014, à signer la promesse de vente et/ou l'acte authentique de vente (administratif ou notarié) et tous autres actes et pièces nécessaires à la poursuite de cette opération immobilière.

Article 3 : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget aux chapitres consacrés.

11. Conclusion de l'acte authentique de vente au profit de Madame Grazyna FERNANDES, portant sur le lot numéro 21 à usage d'emplacement de stationnement dépendant de la copropriété sise 6 rue de Malleville à Enghien-les-Bains

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à LA MAJORITE (deux oppositions : Sophie MALEY et Olivier ERARD),

Article 1 : Décide de conclure l'acte authentique de vente portant sur un emplacement de stationnement numéroté 21 au profit de Madame Grazyna GRUSZECKA, veuve FERNANDES, dans un ensemble immobilier cadastré section AC numéro 335, 349, 352, lots de volume 4, 13, et 24, sis 6 rue de Malleville à Enghien-les-Bains moyennant le prix net vendeur de QUATORZE MILLE EUROS (14.000,00 euros).

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, avec faculté de se substituer Madame Sophie MERCHAT ou Madame Dominique Ricolfi-Bouvelle, ces dernières dûment autorisées aux termes d'arrêtés de délégations de pouvoirs respectivement

consenties par arrêtés n°2014-037 du 14 avril 2014 et n°2014-038 du 14 avril 2014, tous deux certifiés exécutoires par le représentant de l'Etat dans le département le 16 avril 2014, à signer la promesse de vente et/ou l'acte authentique de vente (administratif ou notarié) et tous autres actes et pièces nécessaires à la poursuite de cette opération immobilière.

Article 3 : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget aux chapitres consacrés.

12. Acquisition auprès de la SAS BUREAUTHEQUE GOLD des lots de copropriété n°1 et 34, dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété sis 7 rue de la Libération à Enghien-les-Bains, cadastré AC 490

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

DECIDE :

Article 1 : D'acquérir auprès de la SAS BUREAUTHEQUE GOLD, représentée par son président Monsieur Daniel BRUNIER les lots de copropriété numéros 1 et 34, dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété sis 7 rue de la Libération, cadastré section AC numéro de parcelle 490, moyennant le prix de CENT TRENTE MILLE EUROS (130.000 euros).

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, avec faculté de se substituer Madame Sophie MERCHAT ou Madame Dominique Ricolfi-Bouvelle, ces dernières dûment autorisées aux termes d'arrêtés de délégations de pouvoirs respectivement consenties par arrêtés n°2014-037 du 14 avril 2014 et n°2014-038 du 14 avril 2014, tous deux certifiés exécutoires par le représentant de l'Etat dans le département le 16 avril 2014, à signer la promesse de vente et/ou l'acte authentique de vente (administratif ou notarié) et tous autres actes et pièces nécessaires à la poursuite de cette opération immobilière.

Article 3 : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget aux chapitres consacrés.

13. Rapport du délégataire sur l'exploitation du marché forain pour l'exercice 2017

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE : du rapport présenté par la société « Lombard et Guerin », délégataire chargé de l'exploitation du marché forain pour l'exercice 2017

14. Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, exercice 2017.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE: du rapport annuel d'activité du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, exercice 2017.

15. Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat Emeraude (collecte et traitement des déchets), exercice 2017.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE: du rapport annuel d'activité du Syndicat Emeraude (collecte et traitement des déchets), exercice 2017.

16. Présentation du rapport d'activité annuel du SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France), exercice 2017.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE: du rapport d'activité annuel du SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France), exercice 2017.

17. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région d'Enghien-les-Bains (SIARE), exercice 2017.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE: du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région d'Enghien-les-Bains (SIARE), exercice 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
1er Vice-président
du Conseil départemental du Val d'Oise

MAIRIE D'ENGHIEN-LES-BAINS (Val d'Oise)

Philippe SUEUR